

SERVICE DU 1^{er} DEGRE

Bureau de la Gestion Collective

Affaire suivie par :
Nicolas DUVAL

Tél : 03.54.51.21.22

Mél : dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr

9 rue des Brice - Rond-point Marguerite
CS 30 013
54035 Nancy Cedex

Nancy, le 22 avril 2025

Le directeur académique
des services de l'Education nationale de
Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré de la Meurthe-et-Moselle

S/C de mesdames et messieurs
Les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription du premier degré
Les chefs d'établissement

Objet : Directeurs adjoints chargés de SEGPA : mouvement et liste d'aptitude – Rentrée 2025.

PJ : Imprimé de demande de mutation

Imprimé de demande d'inscription sur la liste d'aptitude

Liste des SEGPA et liste indicative des postes vacants au 1^{er} septembre 2025

1 - MOUVEMENT

Les personnels intéressés par une mutation dans l'académie de NANCY-METZ adresseront leur demande sur l'imprimé joint sous couvert du chef d'établissement.

J'attire l'attention des participants sur l'importance de joindre à leur dossier une lettre de motivation et un curriculum vitae si une affectation sur un poste relevant d'un collège du dispositif REP+ est sollicitée.

Ils doivent se renseigner sur les conditions de logement dans les établissements qu'ils sollicitent. La mention du logement figurant sur la liste des postes vacants n'est donnée qu'à titre indicatif puisqu'elle ne relève pas de la compétence de l'Etat.

Pour une mutation dans une autre académie, les personnels doivent prendre contact dans les meilleurs délais avec le rectorat de l'académie concernée.

2 – LISTE D'APTITUDE

Les enseignants candidats à la liste d'aptitude de directeur adjoint chargé de SEGPA devront solliciter leur inscription au moyen de l'imprimé joint, même s'ils sont dans l'attente des résultats du diplôme.

Les dossiers (mouvement et liste d'aptitude) devront être envoyés à la direction départementale de la Meurthe-et-Moselle, pour **le 12 mai 2025**, sous couvert du chef d'établissement ou de l'inspecteur de l'Education nationale, par courriel à :

dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr et ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr.

Pour le directeur académique des services
de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle
et par délégation
le secrétaire général
Antoine KAZAN